



## Compte rendu de la FSU SNUipp Groupe Blanchet du 24 novembre 2023

*Présente pour la FSU SNUipp Aisne : ALLANIC Hélène*

Le groupe de travail est présidé par l'IENA, dans l'attente de l'arrivée de l'IA-DASEN, en présence des trois référents départementaux de la direction d'école (RDD), des directrices et directeurs d'école membres du groupe Blanchet et de l'IEN d'Hirson chargée de la mission direction auprès de l'IA DASEN.

### 1. L'Absentéisme

La nouvelle circulaire paraîtra en janvier 2024. Le protocole, nationalement fixé, est déjà installé. L'idée est de trouver comment faciliter le lien entre la direction d'école, l'IEN et la DIVEL avec une « navette numérique aisée ».

Il faut savoir que les transmissions de données personnelles sont régies par la RGPD.

Actuellement, il y a 37 situations « graves » dont 10 dossiers ont pu passer en commission par le service de la DIVEL. Pour les autres situations, certains tableaux n'étaient pas complets. Ce qui pose le problème de l'après signalement.

Il est à noter que beaucoup de situation d'absentéisme sont très bien gérées par les directions d'école. L'utilisation d'un tableau accessible de façon tripartite par la direction d'école, l'IEN et la DIVEL à partir de janvier 2024 permettra l'amélioration du suivi et devrait limiter la perte d'informations entre les transmissions et échanges. L'espace utilisé serait celui proposé par RESANA (*plateforme collaborative accessible par les personnels de l'éducation nationale*).

### 2. Harcèlement

La procédure PHARe est rappelée.

**La FSU SNUipp** est intervenue pour rapporter les propos de plusieurs directions d'école. Elle rapporte des problématiques liées au temps de gestion de ces questions, c'est extrêmement chronophage, des problématiques des parents qui, en conflit avec une autre famille, « profitent » de la médiatisation des démarches pour qualifier de harcèlement ce qu'ils vivent en dehors de l'école, fabulent que leur enfant est une victime et insinuent que l'« école ne fait rien ».

**La FSU SNUipp** précise que si la demande émane de la plateforme, il est demandé à la direction de l'école d'avoir des éléments factuels. **La FSU SNUipp** demande la plus grande bienveillance dans le choix des mots lors de la rédaction des mails pour éviter toute interprétation car parfois, les directions se sentent « visées » par les propos alors qu'elles subissent ces familles depuis plusieurs années.

L'IENA rappelle que comme tout ce qui est médiatisé, « ça va passer ». Par contre, il ne faut pas cesser de travailler avec nos élèves, la question du traitement du harcèlement doit rester permanent. Il rappelle qu'il y a une unité, il demande aux membres du groupe Blanchet de rappeler qu'il ne doit pas y avoir de ressenti

de remise en cause de la direction d'école dans le traitement de ces situations, il faut travailler ensemble.

#### L'éducation nationale traite les situations dans l'unité.

Les référents de la direction d'école (RDD) remettent systématiquement la direction d'école à sa place, quand parfois, des remontées leurs arrivent directement. Les RDD contactent la famille puis, alors l'école et parfois, la direction découvre le signalement. Les RDD se rendent parfois compte que les parents sont en conflit avec l'école.

**La FSU SNUipp** exprime la fatigue exceptionnelle et extrême de certaines directions d'école. Elle constate que les directions sont épuisées physiquement et moralement. La charge mentale depuis ce début d'année est énorme. De plus, il est demandé beaucoup trop aux directions depuis septembre, ici une visio, là une remontée... qui s'ajoutent aux tâches quotidiennes qui « débordent déjà » et au battage médiatique dénigrant.

*Nombre total de fiches créés dans la période du 01/09/2023 au 20/11/2023 : 38 dont 4 dans le 1<sup>er</sup> degré.*

### 3. Service civique

Cette année, le département constate qu'il y a une baisse des contrats signés alors que l'anticipation avait été faite par tous.

Il est annoncé qu'une seule personne au rectorat s'occupe des contrats civiques pour le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>nd</sup> degré. Cette personne a découvert cette mission au 1<sup>er</sup> septembre suite à sa prise de poste. Elle a en plus d'autres missions au rectorat.

La conséquence pour tous est un terrible retard dans le traitement des dossiers parvenus en temps et en heure au rectorat après avoir transité par les circonscriptions.

Au 18 novembre, 274 dossiers ont été envoyés et 116 contrats ont été reçus.

En date du 1<sup>er</sup> janvier, il ne pourra y avoir de possibilité de recrutement de nouveau contrat, donc, tous les dossiers envoyés ne pourront vraisemblablement pas être tous traités.

**La FSU SNUipp** demande que l'IA DASEN interpelle le recteur pour trouver une solution avant janvier pour que le maximum de contrats possibles puisse être reçu avant cette date butoir et ceci dans le respect de l'enveloppe budgétaire allouée.

### 4. Fait établissement

Du 1<sup>er</sup> septembre au 20 novembre 2023 :

- 55 signalements niveau 1 (24 en 2022, et 9 en 2021)
- 67 signalements niveau 2 (40 en 2022, et 42 en 2021)
- 3 signalements niveau 3 (1 en 2022, et 0 en 2021)

Il est à noter que les faits de « niveau 1 » ne remontent pas à la DSDEN mais sont comptabilisés. Les RDD expliquent que les renseignements sont utiles pour montrer une gradation. Pour les « niveau 2 », le suivi est fait par les RDD, accompagnés par le directeur de communication de l'IA DASEN, qui gère tous les faits établissement du 2<sup>nd</sup> degré dans le département.

Les RDD indiquent qu'il leur est maintenant possible d'apposer des commentaires sur ces faits établissement. Ils contactent systématiquement les directions d'école.

L'INA précise qu'il a toujours eu connaissance et que ce type de situation a toujours été identifié. Il n'a pas vu, en 7 ans de dégradation mais il se félicite de la prise en charge de l'éducation nationale et des

forces de police. **Il ne faut plus laisser un événement non pris en compte.** Le jour où ça ne va pas, il faut le dire et le faire remonter, il faut être accompagné. Heureusement, ce n'est pas quotidien. Il est rappelé que la rédaction d'un fait établissement peut être entravée par l'émotion que suscite la situation vécue.

**La FSU SNUipp** invite les directions d'école à rappeler à leur équipe que tout fait doit être remonté pour que chaque situation soit identifiée. Pour rappel, seule la direction d'école a accès à « fait établissement ».

A l'arrivée de l'IA DASEN, un membre du groupe Blanchet expose une situation extrêmement délicate entre une famille et son école et la difficulté pour trouver une réponse législative à sa question. Le membre du groupe s'est vu désavoué par son IEN dans un mail adressé à la famille dont il était en copie.

**La FSU SNUipp** demande comme pour le traitement des situations de harcèlement ou autres l'unité de l'éducation nationale. Le poids des mots ne doit pas être la cause de maux.

L'IA DASEN rappelle ce besoin d'unité, et la possibilité de dire les choses quand ça ne va pas. D'un côté les éducateurs que nous sommes et de l'autre les usagers de l'école. On n'est pas d'égal à égal. On a une société qui veut mettre la main sur tout. Elle rappelle le rôle des directeurs d'école et de leur autorité fonctionnelle et qu'il n'y a pas à se sentir désavouer.

#### 5. Rôle des directeurs dans la formation

L'IEN en charge de la mission direction d'école indique le souhait d'avoir les directeurs du département acteurs sur le contenu de la formation, les outils et les démarches.

La formation initiale, liste d'aptitude de la direction d'école

Un groupe de travail va se réunir en décembre pour définir le contenu des 12 jours, il sera composé de 3 membres du groupe Blanchet, 3 directions nouvellement nommées, 3 directions intervenant déjà dans la formation des directeurs (FORDIR) et 1 RDD.

La formation continue des directions d'école :

**La FSU SNUipp** rappelle que 2 jours de formation annuels doivent être donnés aux directions d'école. Elle rappelle que le système de rotation ne permet actuellement pas à toutes les directions d'être formées annuellement.

L'IENA indique que le groupe de travail de décembre proposera des pistes pour cette formation.

La formation de circonscription :

Depuis le décret d'août 2020, les directions d'école ont la pleine responsabilité des 108h, donc des 18h d'animations pédagogiques.

Dans le département, il existe 3 expérimentations :

- Soissons : groupe action recherche à partir des évaluations nationales
- Hirson : plan triennal avec fiche de contractualisation, ce sont les enseignants qui construisent leur parcours, puis un formateur est désigné.
- St Quentin nord / Tergnier / Villers Cotterêts/Laon

**La FSU SNUipp** intervient pour remonter les problématiques liées à l'expérimentation des 4 circonscriptions. D'une part, la visio de présentation de l'expérimentation en amont de la note de service

était peu compréhensible et n'a aucunement permis de répondre à toutes les questions. D'autre part, elle indique le caractère chronophage de la formation à l'utilisation d'un nouvel outil et de la multitude des manipulations pour créer un parcours de formation. Pour finir, l'impossibilité de faire des parcours communs car les plans en constellation des années précédentes et le parcours différent des PE de l'école, combiné avec la mobilité des personnels font qu'il est même impossible de construire des parcours de cycle.

L'IEN confirme la contrainte des plans français, mathématiques et maternelle.

L'IANA indique qu'il faut trouver un équilibre simple, cohérent ensemble. On doit avoir une cohérence pour les élèves.

Il est rappelé que la formation sera forcément individuelle car les PE seront seuls devant leur écran pour les formations en distanciel.

## 6. Evaluation des directions d'école

Un groupe de travail va se réunir avec les membres du groupe Blanchet. Un document de travail interne est transmis aux membres du groupe Blanchet car le travail a déjà commencé. Le souhait départemental est d'être sur le même profil que la grille PPCR avec la reprise des « sous sections chapitre école » de la page 13 du décret d'août 2023.

Le groupe Blanchet est informé que du 18 au 28 mars, les directeurs des écoles franco-québécoises seront dans notre département. Il semble programmé que le mardi 26, il y aura un temps décharge sur le pilotage pédagogique.

L'IA DASEN clôt la réunion en soulignant les échanges fluides, dans ce groupe, on a l'espace et le temps pour trouver des solutions, on ne met pas « la poussière sous le tapis », les choses sont dites. Elle remercie pour l'esprit très constructif de ce groupe blanchet et annonce le prochain pour février 2024.